

Fausse abbaye de Tarasteix (65) : une enquête en cours pour abus de confiance

Author : Rédaction Riposte Catholique

Categories : [En Une](#)

Date : 14 septembre 2021

En février dernier, Mgr Brouwet, évêque de Tarbes et Lourdes actuellement sur le départ - il a été nommé à Nîmes et doit y être [installé](#) ce 18 septembre - avertissait ses fidèles au sujet de la fausse abbaye de Tarasteix, suite à une enquête canonique, et [mettait en garde les fidèles à son sujet](#). Il a aussi interdit au père Mercier de s'y rendre. Depuis, des informations remontent au sujet de cette abbaye, notamment suite au [témoignage d'un prêtre qui y était hébergé courant 2020](#), mais aussi d'une enquête en cours au sujet de ses (mé)comptes.

Mgr Brouwet écrivait au sujet de cette abbaye, le 25 février dernier : " *A la suite d'une enquête canonique j'interdis à l'Abbé **Jean-Claude Mercier**, installé depuis 1977 dans l'ancienne abbaye de Tarasteix sans l'autorisation de son évêque de Djibouti et des évêques de Tarbes et Lourdes, de célébrer les sacrements.*

*Cette interdiction s'applique aux deux prêtres habituellement présents dans ce bâtiment, les abbés **José Jorge Pala-Dominguez** originaire d'Equateur et **Alexis Rakotondratsara** de l'île de Madagascar. Je mets en garde tous les fidèles et les pèlerins de passage en leur conseillant de ne pas se rendre dans cette ancienne abbaye et de ne pas la financer. J'ajoute que l'Abbé Mercier, n'ayant aucune mission de l'Église catholique depuis 44 ans, ne peut pas agir ni recevoir quiconque en son nom".*

La filiale toulousaine du journal d'investigation *Médiacités* écrit ce 13 septembre, au sujet des

comptes de la fausse abbaye - elle n'a jamais été canoniquement érigée, et n'a jamais accueilli de communauté de plein droit, bien qu'un film promotionnel réalisé ces dernières années pour le compte du père Mercier affirme le contraire - *"un prêtre en rupture de ban avec l'Église catholique a-t-il abusé de la confiance de ces ouailles en détournant leurs dons destinés à la restauration d'une vieille abbaye dans les Hautes-Pyrénées ? C'est ce que pense l'un des donateurs de l'abbaye de Tarasteix, qui a porté plainte l'an dernier contre Jean-Claude Mercier, le président de l'association Notre-Dame de L'Espérance - Abbaye Notre-Dame à Tarasteix. Les éléments paraissaient suffisamment solides pour qu'une enquête préliminaire ait été ouverte par le parquet de Tarbes en février 2020"*.

Médiacités poursuit : *"Aux donateurs, l'abbé Mercier demandait explicitement de ne pas en remplir l'ordre. L'astuce lui aurait permis de faire encaisser par des tiers des chèques émis par la mère du plaignant, une octogénaire domiciliée en Gironde, alors qu'ils étaient destinés à la restauration de cet ancien couvent carmélite du 19^e siècle. D'après nos informations, une herboristerie du nom de Paris Lotus et un certain Théo Cassou, condamné en 2017 à de la prison ferme pour agression et extorsion d'hommes homosexuels, figurent entre autres dans la liste d'une petite dizaine de bénéficiaires des chèques détournés"*.

L'article revient aussi sur l'enquête menée par Tracfin en 2015 : *" Ce n'est pas la première fois que la justice s'intéresse aux finances de Jean-Claude Mercier. Le 25 mai 2015, Albert Allo, directeur adjoint de Tracfin, le service chargé de la lutte contre la fraude fiscale, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, a adressé au procureur de Tarbes une note d'informations au sujet de mouvements suspects sur les comptes du religieux, entraînant à l'époque l'ouverture d'une enquête préliminaire par le parquet de Tarbes [...] celle-ci a permis d'établir, selon nos informations, que Jean-Claude Mercier aurait encaissé 73 756,15 euros de dons destinés à l'association sur deux comptes courants personnels au premier semestre 2015.*

Au cours de cette période, l'abbé aurait également retiré d'importantes sommes d'argent en liquide : 30 000 euros environ entre les mois de janvier et mars de son compte de la Société Générale. Entendu dans le cadre de l'enquête, le prêtre a été placé en garde à vue le 8 décembre 2016. Face aux enquêteurs, il aurait reconnu avoir sciemment encaissé des chèques destinés à l'association sur son compte personnel [et] indique au cours de la même garde à vue les avoir donnés au premier trimestre 2015 par charité « à une famille issue de la communauté des gens du voyage » pour rembourser un fourgon accidenté ne leur appartenant pas. Une histoire « rocambolesque », selon les termes de l'officier qui rédige la synthèse du procès-verbal de cette audition".

Par ailleurs, *" l'abbé aurait demandé à quelques-uns de ses donateurs habituels de verser en urgence des dons ou de lui prêter de l'argent pour aider un ami séquestré. Trois témoins entendus dans le cadre de la même investigation rapportent aux enquêteurs la même histoire. « Deux jeunes, un homme et une femme seraient venus trouver le Père Mercier pour lui dire que le frère du jeune homme aurait été enlevé et maintenu captif par un terroriste en Suisse. Ce*

serait pour cette raison que le religieux demanderait des dons à ses ouailles, pour financer sa libération », précise le résumé du témoignage de l'un d'eux [...] Il pourrait s'agir de l'entourage d'un certain Ernest Bonny, qui a reçu régulièrement des mandats cash de la part de l'abbé à cette période. D'après les documents auxquels Médiacités a eu accès, plus de 29 500 euros ont été envoyés, entre mars 2015 et août 2016, par Jean-Claude Mercier en nom propre à quatre membres de la famille de cet homme connu de la justice pour des vols. Une charité sacrament désintéressée [...] et ce d'autant plus qu'il déclare avoir comme seul revenu le minimum vieillesse, soit moins de 10 000 euros par an".

Tout cela recouvre des sommes importantes : " *Mêlant ses comptes personnels à celui de l'association, l'abbé Mercier encaisserait « environ 200 000 euros de dons et de revenus liés à l'édition d'une revue par an, sans compter les nombreux dons en liquide », révèle un ancien bénévole qui a eu accès à la comptabilité. Ce montant a été confirmé par l'abbé Mercier lui-même lors de son audition par la gendarmerie en 2016".* Cependant, l'enquête de Tracfin a été classée sans suite, malgré une procédure et des PV éloquentes.

Aujourd'hui, "Aujourd'hui, l'abbaye est pourtant de nouveau sur le déclin. Si les jardins sont encore bien entretenus, les bâtiments sont plus décrépis. Dans les étages supérieurs, certaines pièces ne sont plus étanches et les sols sont jonchés de salpêtre, de morceaux de plâtre ou de verre brisé. « Voilà au moins 15 ans qu'aucun travail de restauration n'est fait », témoignent d'anciens membres de la communauté, requérant l'anonymat [...] Dès lors, beaucoup se demandent où vont les sommes expédiées par la généreuse communauté de donateurs au père Mercier".

Du reste, les 3000 donateurs du père Mercier, dispersés entre les Hautes-Pyrénées, la Côte d'Azur et la Loire-Atlantique dont il est originaire, sont-ils vraiment au courant ?

[Lire l'enquête de Médiacités \(sur abonnement\)](#)